

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Un accord pour favoriser l'engagement solidaire des étudiants**

Le lundi 19 juin, la Conférence des Présidents d'Université (CPU), et l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (Afev) signe un accord-cadre pour une durée de 4 ans. Cet accord-cadre vise à renforcer le partenariat entre la CPU et l'Afev pour favoriser l'engagement citoyen des étudiants et promouvoir la Responsabilité Sociétale des Universités.

La CPU et l'Afev entretiennent depuis 2004 des liens privilégiés, ce qui a permis des avancées notables en matière de reconnaissance des apports pédagogiques et compétences liés à l'engagement étudiant, dans laquelle la quasi-totalité des universités est aujourd'hui impliquée. Par ailleurs, cette collaboration a contribué à montrer l'importance de l'Université comme acteur et ressource du territoire par le développement de projets locaux de solidarité, en lien avec les universités. En septembre 2016, un engagement cosigné entre la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, la Conférence des Présidents d'Université et l'Afev est venu renforcer les efforts communs pour la réussite de tous les élèves et l'accompagnement du déploiement des Parcours d'excellence.

La CPU et l'Afev s'engagent réciproquement :

- Pour la CPU, l'engagement solidaire des étudiants est un moyen complémentaire d'enrichissement de la formation. La CPU encourage les universités à favoriser le développement de l'engagement des étudiants à travers les différentes actions citoyennes promues par l'Afev, au bénéfice de **l'accueil et de la réussite des étudiants** à l'université d'une part, et de la **démocratisation de l'enseignement supérieur envers les lycéens et collégiens** d'autre part.

- L'Afev met à disposition des universités son expérience en matière d'engagement des étudiants, pour soutenir les politiques publiques de lutte contre les inégalités. Elle développera trois programmes complémentaires d'engagement: un programme de bénévolat étudiant en accompagnement d'enfants et d'adolescents en difficulté scolaire et sociale, la mobilisation de jeunes en Service Civique dans les quartiers prioritaires et en particulier dans les établissements scolaires, enfin l'implication d'étudiants dans des colocations à projets solidaires, les KAPS. Au sein des campus, elle s'appuiera sur son réseau de Plateformes de l'Engagement Solidaire.

La CPU et l'Afev associeront leurs efforts pour permettre la mise en œuvre de la **généralisation de la reconnaissance de l'engagement solidaire dans les cursus universitaires**. La CPU et l'Afev œuvreront pour encourager le développement de la Responsabilité Sociétale des Universités, grâce notamment à l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités, présidé par un représentant de la CPU depuis sa création en 2012. La CPU et l'Afev encourageront également la promotion de ces démarches au niveau européen et international, en fonction des opportunités.

La Conférence des Présidents d'Université (CPU) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Depuis 1971, la CPU représente les intérêts communs de la centaine d'établissements d'enseignement supérieur français qu'elle rassemble (Universités, Ecoles Normales Supérieures et Grands Etablissements). Véritable acteur du débat public sur l'enseignement supérieur et la recherche en France, la Conférence est l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics sur la question universitaire et le lieu de mutualisation et de confrontation des expériences de chaque président d'Université. www.cpu.fr

L'Afev mobilise des étudiants solidaires pour mener des actions de solidarité et de lien social depuis 1991. L'Afev promeut une ouverture des universités sur les territoires, et une intégration des enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux dans leurs activités et leurs relations avec les acteurs, contribuant ainsi au développement de la Responsabilité Sociétale des Universités. Dans ces perspectives, l'Afev agit comme un opérateur au service des universités, pour soutenir les politiques publiques de lutte contre les inégalités, par la valorisation de la ressource que constitue, sur un territoire, l'université. **Intervenant aujourd'hui en lien avec 60 établissements membres de la CPU, l'Afev mobilise chaque année un réseau de 8 000 étudiants solidaires, ce qui représente plus d'un million d'heures d'engagement solidaire au bénéfice des campus et des quartiers populaires.**

www.afev.org - twitter.com/AfevFrance - facebook.com/afev.france

Contact : Magali Puisseux - Chargée de communication - 01 40 36 86 99 - 06 28 71 03 97 - magali.puisseux@afev.org